



CRITÈRES DE SÉLECTION LRBA



CHAMPIONNATS DU MONDE DE KM VERTICAL, COURSE EN
MONTAGNE, TRAIL ET ULTRA TRAIL
CHIANG MAI (THAÏLANDE) – ~~12 AU 14 NOVEMBRE 2021~~ **FEVRIER 2022**

Les critères repris ci-dessous sont d'application, uniquement en cas de report des Championnats du Monde en février 2022.

1. **Février 2022** : KM vertical (6km – 1000m D+)

Sur base des résultats des Championnats de Belgique de KM Vertical à Targnon – Stoumont.

- Lieu : Targnon - Stoumont, samedi 31 juillet 2021
- Distance : Montée « pure » (3 montées pour avoir 1000m de D+)

Pour les Seniors Hommes et Dames, la sélection sera réalisée sur les chances de réussite d'une bonne performance en individuel (potentiel top 24 au KM Vertical des championnats du monde de Chiang Mai).

L'athlète doit être éligible par la L.R.B.A. pour participer à des championnats internationaux.

Remarque : Une place en ordre utile aux championnats de Belgique de KM Vertical ne garantit pas une sélection aux championnats du monde de KM Vertical.

2. **Février 2022** : Trail classique (42km – 2290m D+)

La sélection se fera sur base des résultats des Championnats de Belgique (PARTICIPATION OBLIGATOIRE).

- Lieu : Quai du Wayai, 4910 Theux, Belgique
- Date : 04 septembre 2021 - 14h00
- Distance : 33km / 1195 D+

Pour les Seniors hommes et dames, la sélection sera réalisée sur les chances de réussite d'une bonne performance en individuel (potentiel top 24 au Trail classique des CM de Chiang Mai).

L'athlète doit être éligible par la L.R.B.A. pour participer à des championnats internationaux.

Remarque : une place en ordre utile aux championnats de Belgique de trail classique ne garantit pas une sélection aux championnats du monde de Trail classique.



3. **Février 2022 : Ultra trail (80km – 4800m D+)**

La sélection se fera sur base des résultats des Championnats de Belgique (PARTICIPATION OBLIGATOIRE).

- Lieu : Quai du Wayai, 4910 Theux, Belgique
- Date : 04 septembre 2021 - 09h00
- Distance : 67km / 2540 D+

Pour les Seniors hommes et dames, la sélection sera réalisée sur les chances de réussite d'une bonne performance en individuel (potentiel top 24 à l'Ultra trail des CM de Chiang Mai).

L'athlète doit être éligible par la L.R.B.A. pour participer à des championnats internationaux.

Remarque : une place en ordre utile aux championnats de Belgique d'Ultra trail ne garantit pas une sélection aux championnats du monde d'Ultra trail.

4. **Février 2022 : Course en Montagne (en mode « UP & DOWN »)**

- **Seniors hommes et dames (11km – 600m D+)**
- **Juniors hommes et dames (6km – 350m D+)**

La sélection se fera sur base des résultats de la « Montée du Grand Ballon » (PARTICIPATION OBLIGATOIRE).

- Lieu : Willer Sur Thur (FRANCE / 68)
- Date : Dimanche 29 août 2021 / Départ à 10h00
- Distance : 14km & 1200m D+
- Inscriptions sur SPORKRONO <http://www.sporkrono.fr/event/les-courses-du-grand-ballon>
- Infos COVID : certificat médical d'aptitude à la course à pied (la mention " non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition" est obligatoire !) + Pass Sanitaire valide qui sera contrôlé lors de la remise des dossards. De ce fait, chaque participant doit se présenter en personne pour récupérer son dossard.

Pass Sanitaire valide : remplir l'une des deux conditions ci-dessous :

- Certificat de vaccination complète (depuis au minimum 7 jours, après la date de la 2ème dose, à la date de l'épreuve) ;
- Test PCR ou antigénique négatif récent (de moins de 48h à la date de l'épreuve).

Pour les Seniors hommes et dames, la sélection sera réalisée sur les chances de réussite d'une bonne performance en individuel (potentiel top 24 à la Course en Montagne des CM de Chiang Mai).

L'athlète doit être éligible par la L.R.B.A. pour participer à des championnats internationaux.

Remarque : une place en ordre utile à la « Montée du Grand Ballon » ne garantit pas une sélection aux championnats du monde de Course en Montagne.

Critères généraux communs à toutes sélections

Il est précisé que seuls les athlètes habilités à représenter la LRBA dans des compétitions internationales selon les critères établis par les règles des compétitions de WORLD ATHLETICS peuvent prétendre à une sélection en équipe nationale.

L'athlète se doit d'être licencié à la LRBA lors de la réalisation du critère de sélection. À défaut, la performance réalisée ne sera pas prise en compte.

Un athlète ayant réalisé les critères de sélection pourra ne pas être proposé à la sélection en fonction de différents critères qui seront examinés, notamment l'existence d'une blessure connue à la date de la sélection, d'une altération de l'état de santé ou de l'état de forme physique, ou toute autre raison, notamment disciplinaire ou éthique.

La Commission de sélection a également la possibilité de retirer un athlète de la sélection pour tout motif, notamment ceux évoqués ci-dessus.

La commission de sélection se réserve le droit de ne pas remplacer un(e) athlète sélectionné(e) ou athlète qui déclare forfait pour les Championnats du monde de Km vertical, de course en montagne, de KM Vertical, de Trail classique ou d'Ultra trail (Chiang Mai (Thaïlande) – ~~12 au 14 novembre 2021~~ février 2022).

Etat de forme

Le cas échéant, la commission de sélection pourra demander à l'athlète concerné d'effectuer un test, lors d'une compétition ou d'un entraînement, avant la date de la sélection définitive.

En cas de non-réalisation du test ou de niveau sportif insuffisant, la commission de sélection pourra s'abstenir de sélectionner l'athlète et/ou l'équipe concerné(e) aux championnats en question.

Dans des cas particuliers, y compris des cas non couverts par les critères de sélection, la commission de sélection se réserve le droit de sélectionner des athlètes qui n'ont pas satisfait aux critères de sélection de la LRBA.